

Qu'est ce qu'une AEU ?

AEU YOPLAIT TASE

Démarche d'accompagnement, d'aide à la décision et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la prise en compte des aspects environnementaux dans les projets d'aménagement

Démarche volontaire

Démarche globale et transversale

Thèmes retenus pour Yoplait et Tase : climat, eau, paysage et espaces verts, énergie, bruit, pollution

**TRANS
FAIRE**



agence d'environnement qualifiée

Pourquoi une AEU ?

Démarche intervenant dès l'amont des projets d'urbanisme et tout au long de leur élaboration afin de :

- Situer l'environnement comme un facteur décisif pour la conception des projets d'aménagement
- Aider à la décision politique sur les choix urbains ayant une implication sur l'environnement
- Analyser les conséquences sur le plan environnemental
- Formuler des recommandations visant :
 - une utilisation raisonnée des ressources
 - une meilleure gestion des flux (déplacements, déchets)
 - la qualité et la richesse du cadre de vie
- Contribuer concrètement à la qualité environnementale des projets au niveau des parcelles et des bâtiments

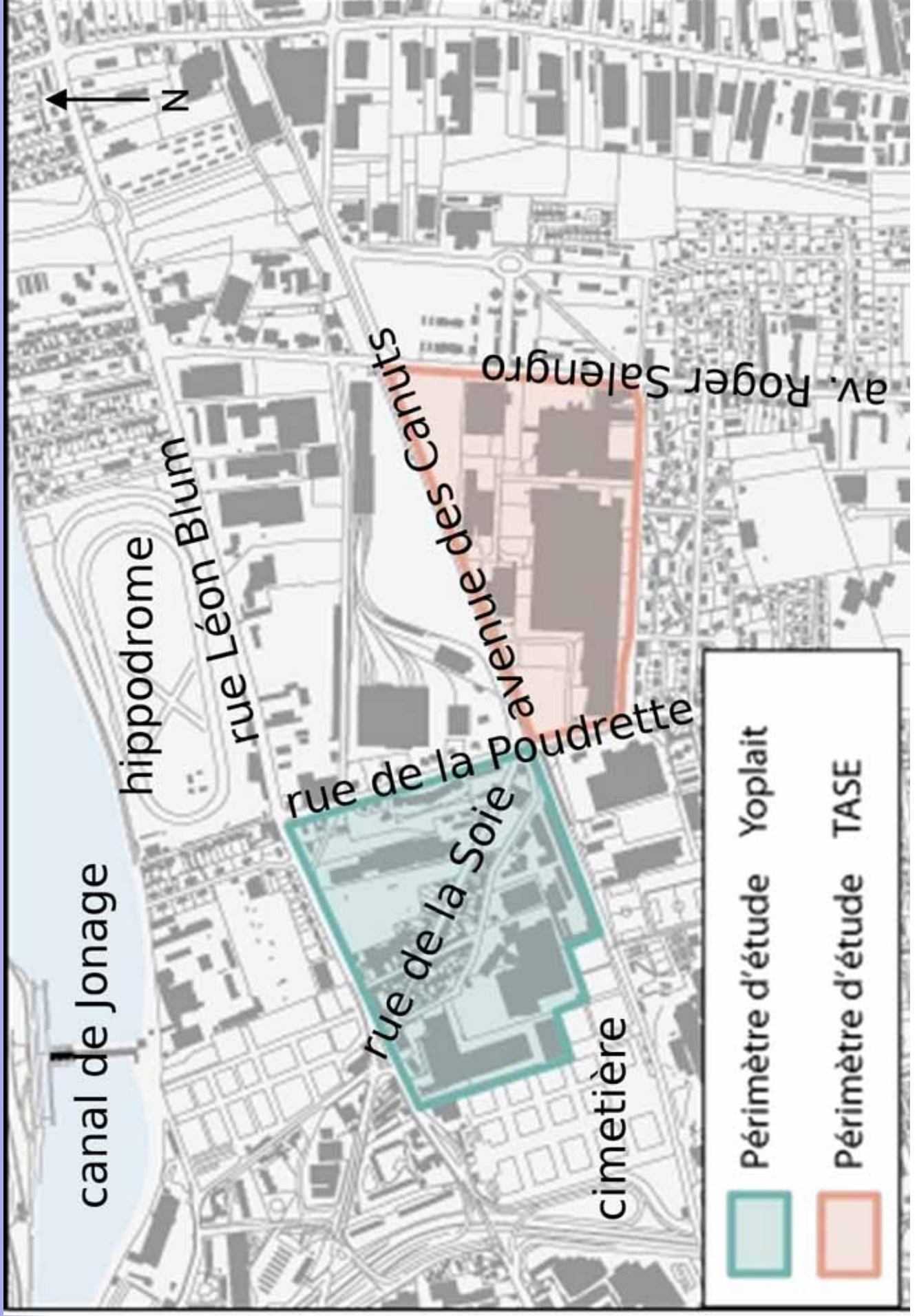
AEU YOPLAIT TASE

**TRANS
FAIRE**



agence d'environnement qualifiée

Localisation des secteurs



Climat



- Vents dominants orientés Nord (50%) Sud (30%)

=> gêne environ 1 jour sur 5

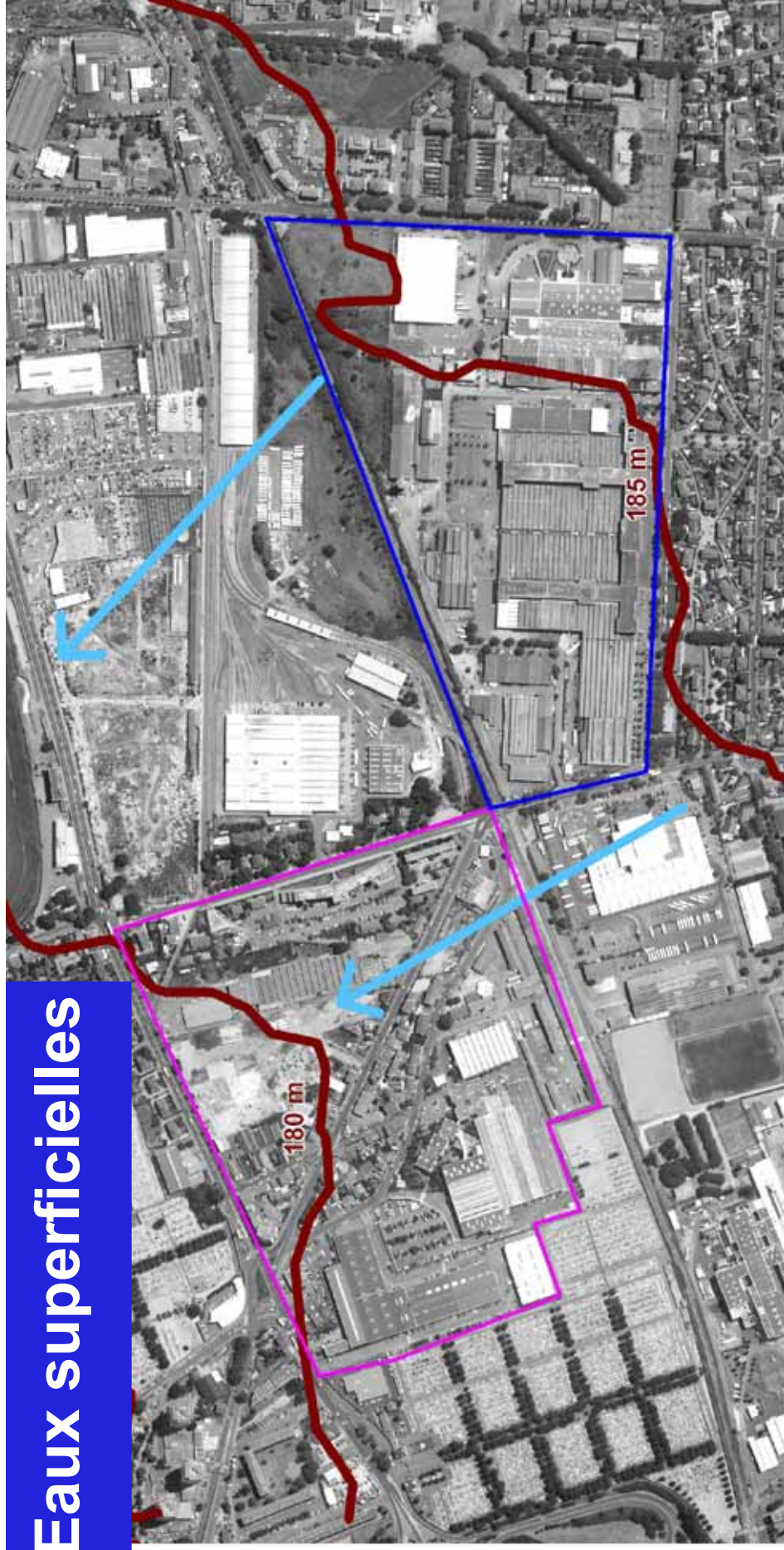
- Existence d'obstacles minéraux et végétaux au vent (certains bâtiments sont voués à démolition)

=> prendre en compte les vents : obstacles, adapter les usages en zones exposées



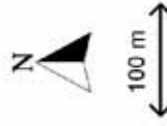
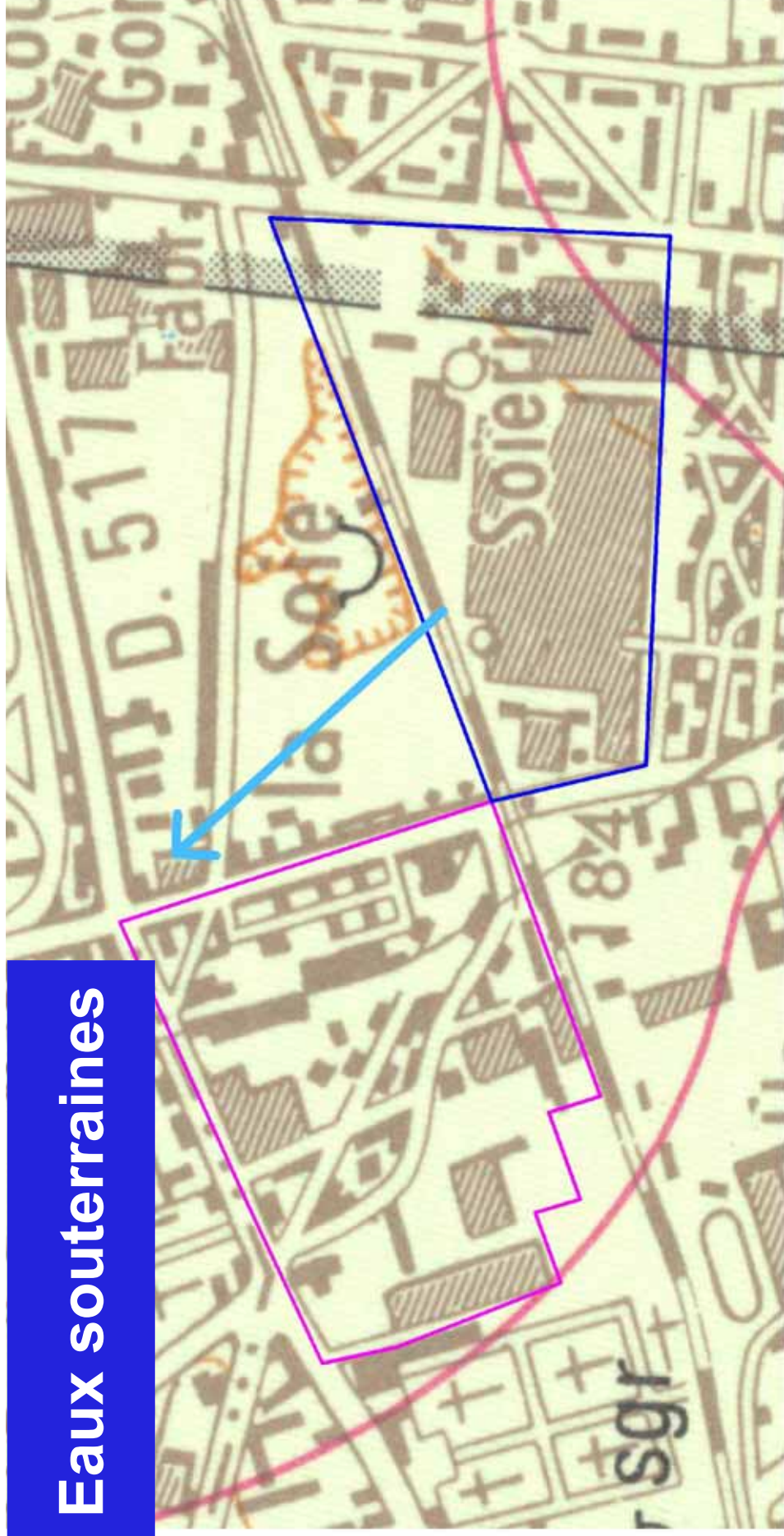
100 m

Eaux superficielles



- bassin versant du canal de Jonage
 - topographie peu marquée et régulière
 - écoulement naturel vers le Nord-ouest contrarié par le bâti et les réseaux
 - apport excessif d'eau de pluie aux stations d'épuration
- ==> favoriser l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle
- ==> limiter l'imperméabilisation des sols

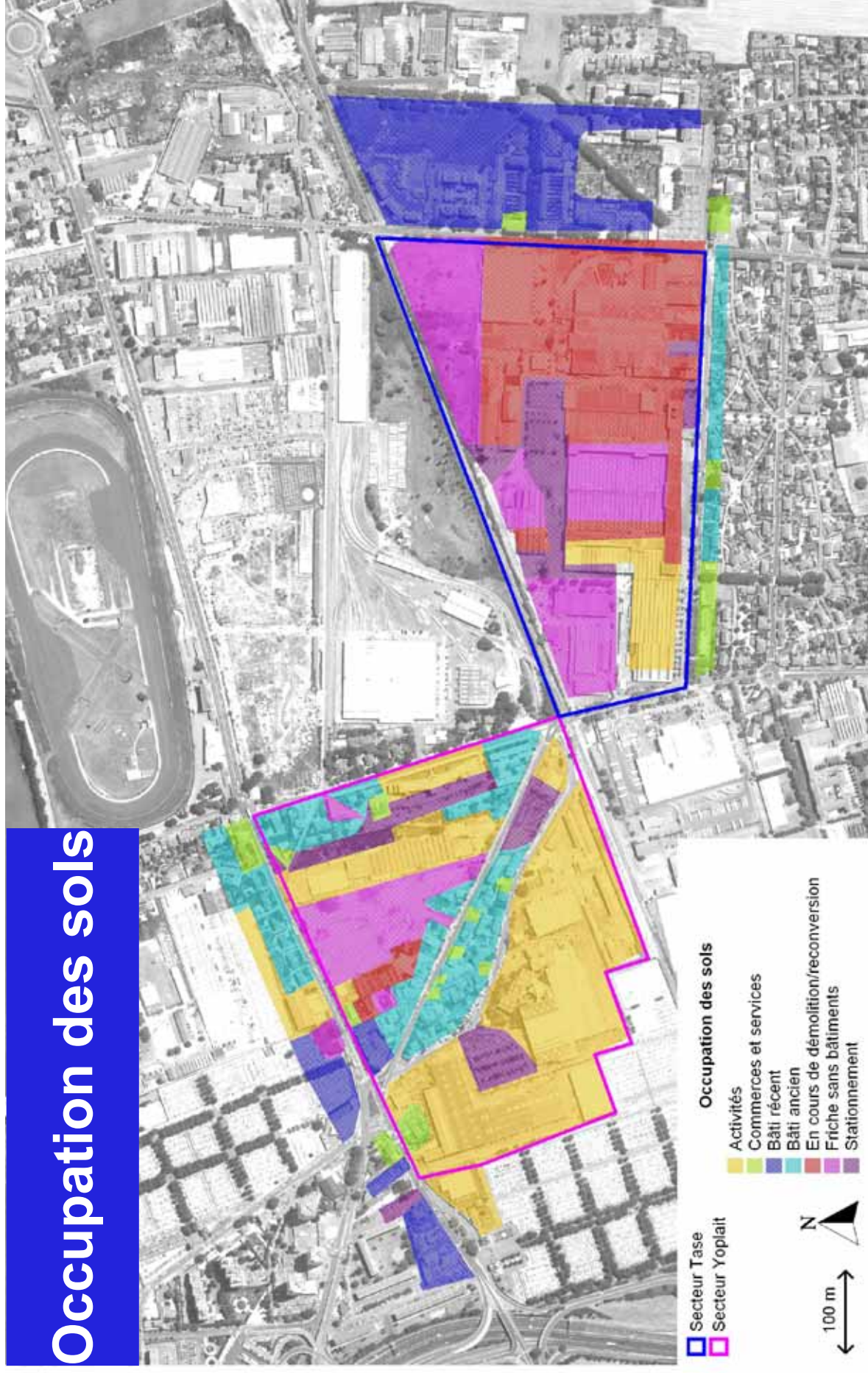
Eaux souterraines



Nappe phréatique libre à environ 15 m de profondeur sous des alluvions très perméables => Nappe phréatique très sensible et très vulnérable

=> protéger la nappe des pollutions superficielles

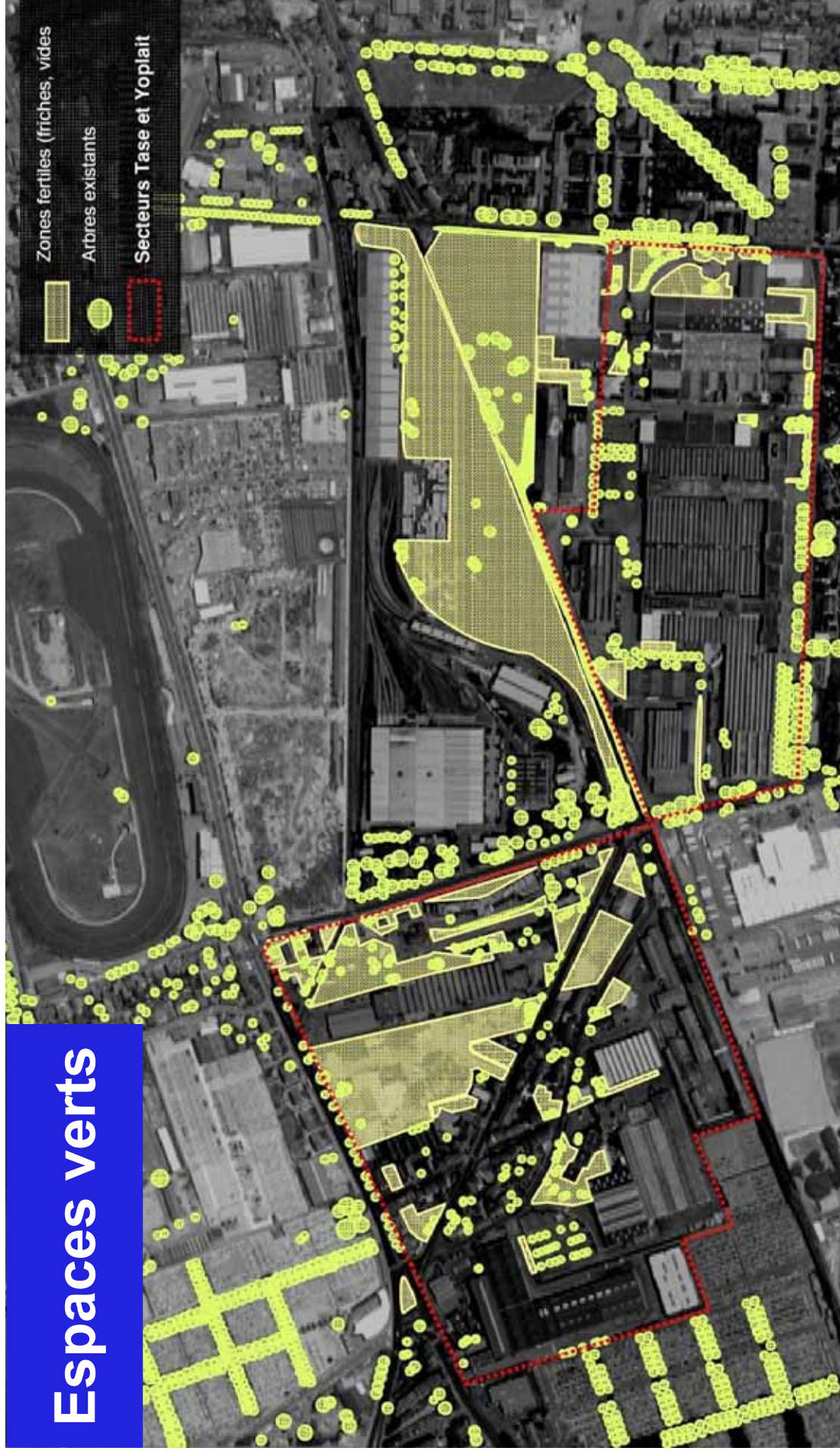
Occupation des sols



- mixité dans l'occupation des sols
- paysage marqué par l'histoire industrielle
- => travailler la paysage notamment au niveau des interfaces

**TRANS
FAIRE**

Espaces verts



- présence de nombreux espaces de verdure, arbres et arbustes
 - proximité de l'eau (canal Jonage)
- ==> Favoriser la végétation et la présence de l'eau par le développement des espaces plantés, les toitures et murs végétalisés
- ==> Valoriser les espaces de gestion des eaux comme espaces paysagés

Energie : Faisabilité d'un réseau de chaleur

Définition : chauffage central à l'échelle d'une ville/d'un quartier
= chaufferie centralisée + réseau de canalisations alimentant les bâtiments raccordés

Principaux atouts :

- maîtrise des coûts énergétiques
- développement multiénergétique
- pas de rejets atmosphériques anarchiques

En France : 6 % de l'énergie consommée par le chauffage

- 380 grands réseaux urbains
- 2 500 000 habitants : vie quotidienne, travail ou loisirs
- plus de 250 villes
- 1ers réseaux : années trente

**TRANS
FAIRE**

Energie : Faisabilité d'un réseau de chaleur

Sur Tase et Yoplait :

- Scénario le plus pertinent : chaufferie autonome et non le raccordement à un des réseaux à proximité :
 - ELVYA – sur Villeurbanne, contrainte de franchissement du Périphérique.
 - ELYO – sur Vaulx-en-Velin, contrainte de franchissement du canal.
- Pas d'emplacements définis actuellement pour la chaufferie et les canalisations

=> Anticiper la mise en place de ce réseau en cas de décalage dans le phasage

=> Favoriser les sources d'énergie produisant peu de Gaz à Effet de Serre : chaleurs de process industrielles, géothermie, bois...

=> Production possible simultanément d'électricité (cogénération)

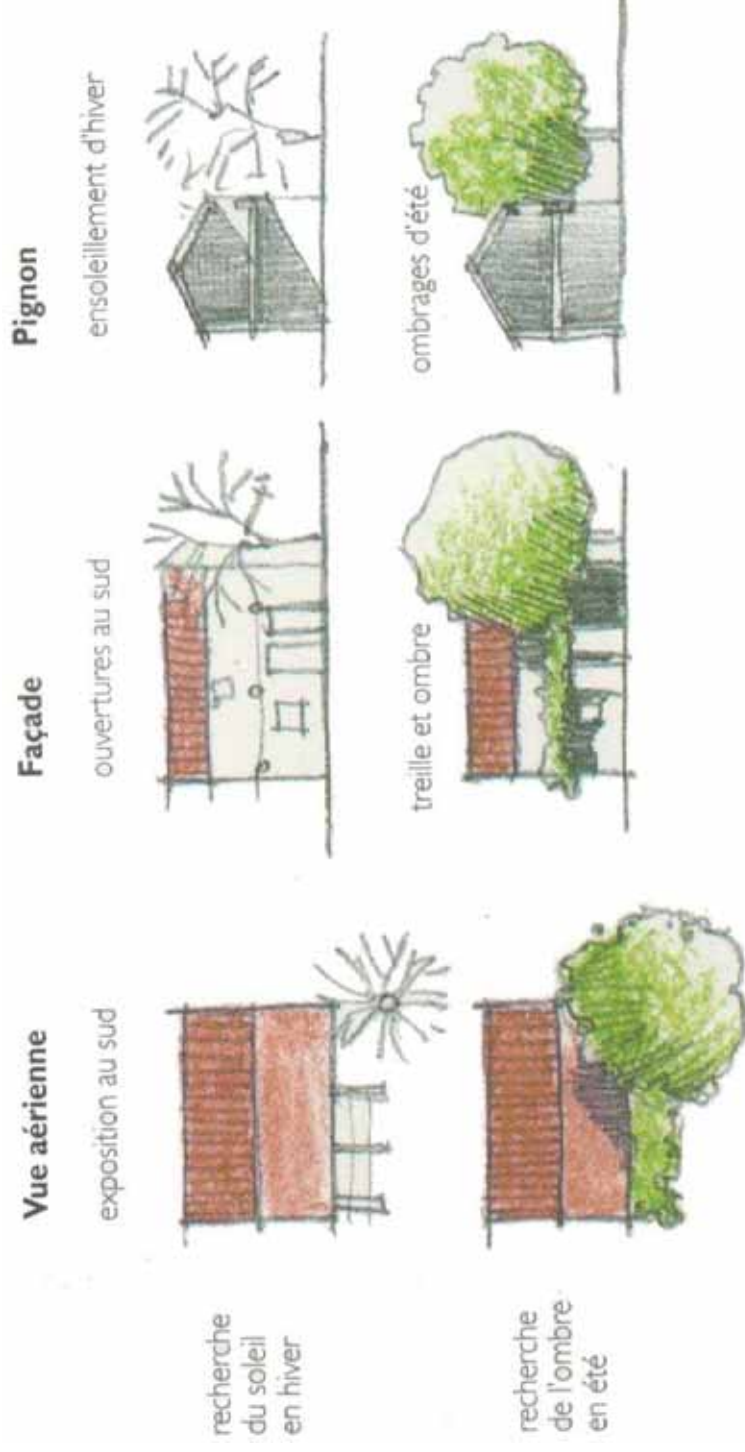
**TRANS
FAIRE**

agence d'environnement qualifiée



Energie : Conception bioclimatique

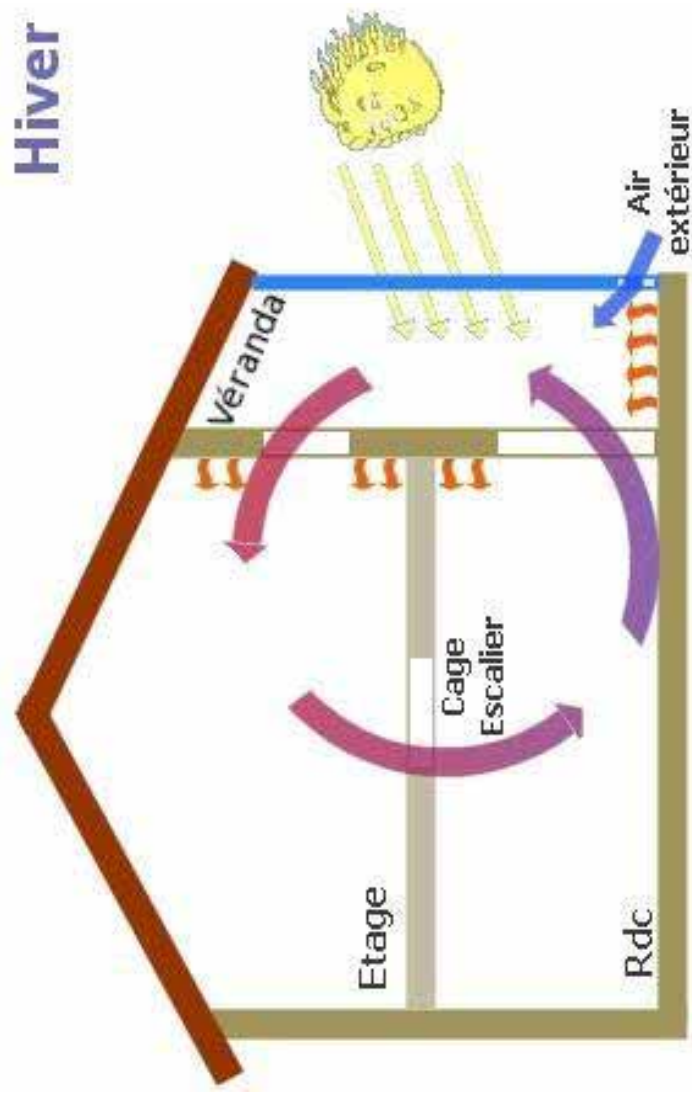
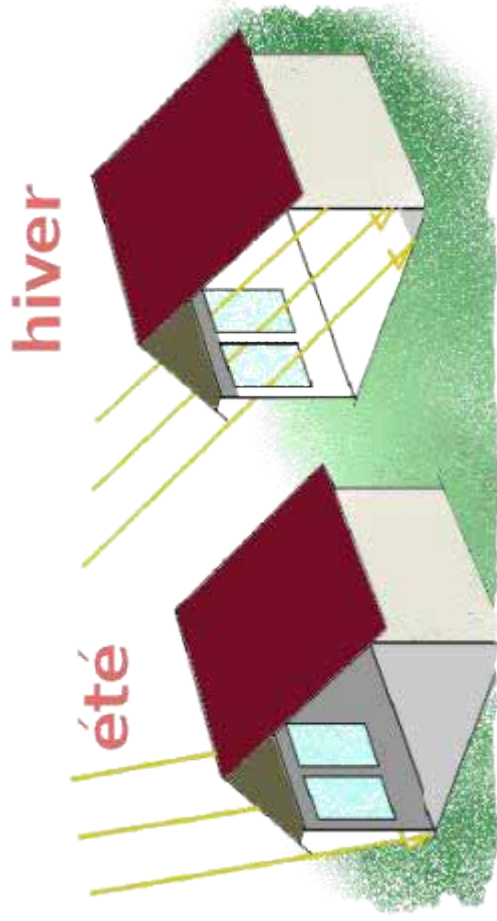
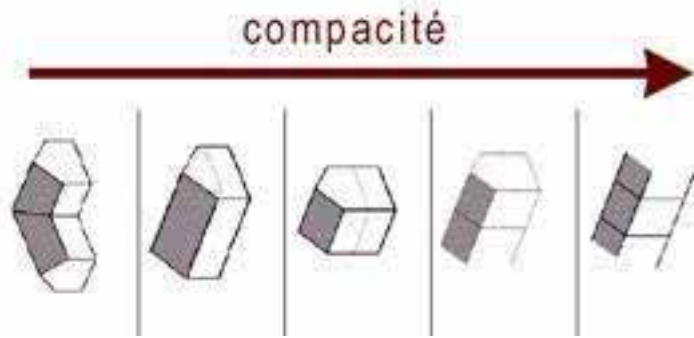
=> Composer la trame verte essentiellement de feuillus : tampon thermique d'été tout en autorisant les apports hivernaux



=> Conception bio-climatique du plan masse et des bâtiments valorisant les apports solaires passifs et limitant le recours à la climatisation

**TRANS
FAIRE**

Energie : Conception bioclimatique



**TRANS
FAIRE**

dB

120

110

100

90

80

70

60

50

40

30

20

10

0

seuil de douleur

bruits dangereux

bruits nocifs

bruits gênants

ambiance calme

seuil d'audibilité

Bruit



□ Secteur Tase
□ Secteur Yoplait

□ Laeq 6h-22h ≤ 45 dB(A)
□ 45 < Laeq 6h-22h ≤ 50
□ 50 < Laeq 6h-22h ≤ 55
□ 55 < Laeq 6h-22h ≤ 60
□ 60 < Laeq 6h-22h ≤ 65

□ 65 < Laeq 6h-22h ≤ 70
□ 70 < Laeq 6h-22h ≤ 75
□ 75 < Laeq 6h-22h ≤ 80
□ Laeq 6h-22h > 80



Bruit

Ambiance sonore altérée à proximité des voies
(classement acoustique de plusieurs voies)

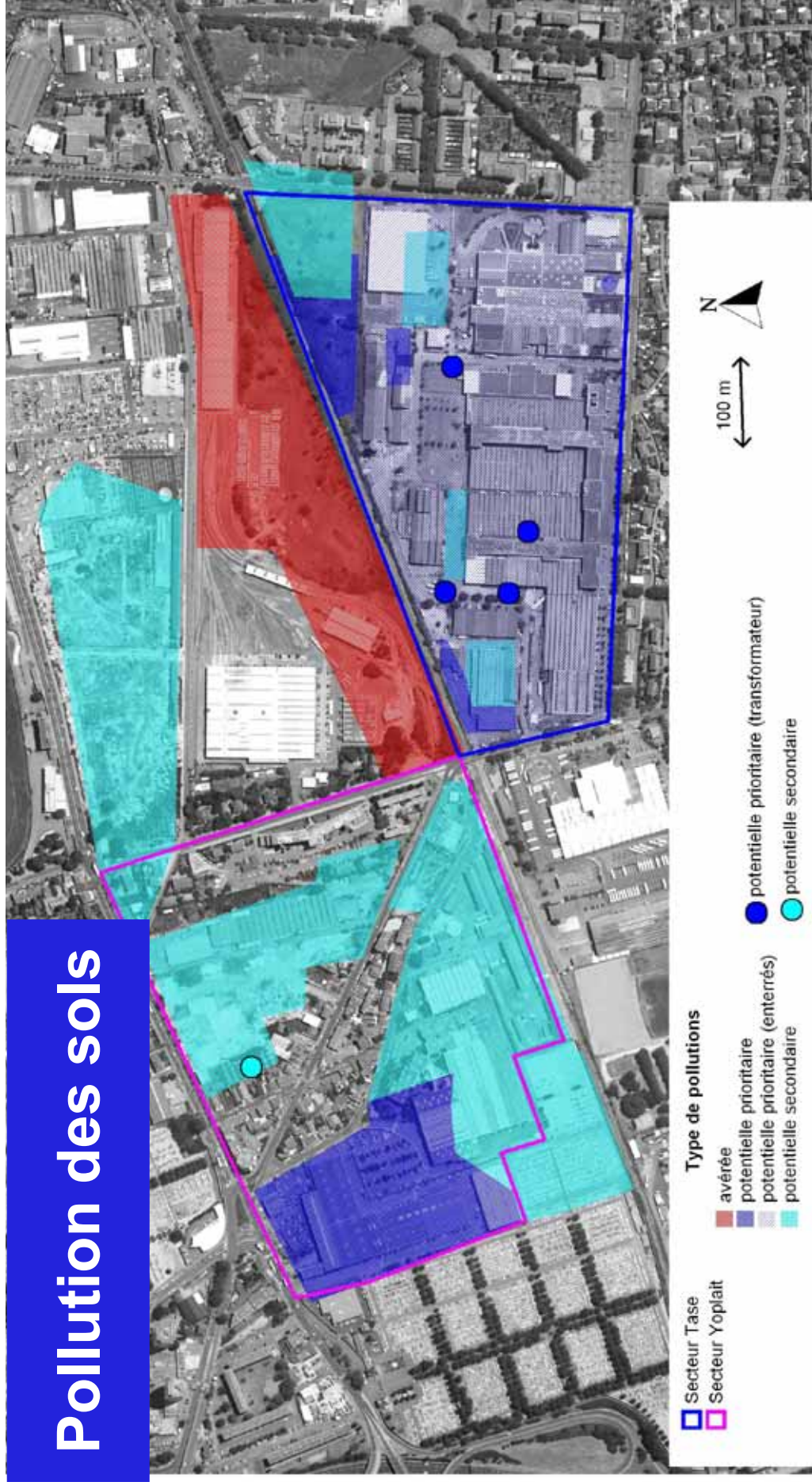
- => Assurer un recul suffisant entre bâtiments et infrastructures nuisantes
- => Développer les obstacles aux bruits
- => Organiser le plan masse afin d'offrir des espaces publics, établissements sensibles et des logements à l'abri des nuisances acoustiques

**TRANS
FAIRE**

Bruit / Pollution en lien avec les déplacements

- => Optimiser et limiter la circulation routière :
- Hiérarchisation du réseau de voirie avec des secteurs strictement protégés de la voiture
 - Renforcement de la mixité urbaine (activités/habitats)
 - Développer des itinéraires piétons/cycles sécurisés pour mailler équipements / logements / arrêts / activités
 - Donner la priorité à la circulation des TEC

Pollution des sols



Sols potentiellement pollués : anciens sites industriels et activités de service, notamment l'usine TASE de textile

Pollutions avérées du sol :

- ancienne carrière usine TASE : ponctuellement Cadmium, Mercure, Nickel et Chrome
- au niveau du débouché de la ligne de métro : Arsenic, Plomb et Cuivre

=> **Etudes complémentaires à faire pour définir les usages selon la pollution**

Comment exploiter l'AEU ?

- recommandations à la fois sur le bâti et l'organisation des parcelles
- intégration de ces recommandations dans la conception du plan masse
- travail à réaliser conjointement avec l'architecte : analyse des esquisses sur base de ces recommandations

**TRANS
FAIRE**



agence d'environnement qualifiée